



Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale

UNSA EDUCATION

INFORMATION REGIONALE N° 20

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

MUTATIONS

Les résultats des mutations sur poste de chefs seront connus

VENDREDI 31 MARS en fin d'après-midi .

Ils seront mis en ligne sur le site national du SNPDEN : <http://www.snpden.net> à la rubrique « mutations/promotions » . Un message sera mis sur le site pour indiquer à partir de quelle heure ces informations seront disponibles. Bien évidemment les adhérents pourront consulter leur propre résultat

La confidentialité nécessite d'être en possession de sa carte d'adhérent sur laquelle se trouve le NUMERO de l'adhérent et le mot de passe.

Le secrétaire académique ayant accès avec son code à l'ensemble du mouvement de l'académie , il le communiquera aux secrétaires départementaux immédiatement et à l'ensemble des adhérents par courrier électronique dès le samedi 01 avril.

Pour faire suite à la décision du CSN des 18 et 19 mai 2005

« Le CSN, attaché à l'éthique syndicale, constate que le délai de confidentialité sur les résultats des CAPN n'est respecté ni par les syndicats concurrents, ni par notre hiérarchie académique, cela sans aucune réaction de la part du ministère. Cette situation met dans l'embaras nos responsables académiques et mécontente bon nombre de nos adhérents.

Le CSN décide que les résultats, à l'issue des CAPN, seront diffusés à l'avenir à nos adhérents de manière confidentielle, exclusive, et avec les précautions d'usage, avec un texte préalable indiquant le caractère provisoire, indicatif et non public des résultats, qui seront donnés sous réserve de la signature du ministre. »